

AFFAIRE N° 19.- Installation sportive du groupe scolaire de la Bretagne Garçons.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le programme d'extension du groupe scolaire de la Bretagne garçons confié au cabinet LEJEUNE-ROYER, il a été prévu l'implantation d'un plateau d'E.P.S. "plein emploi".

Cet ensemble sportif comprendrait un plateau de type 2, un lançoir collectif et, éventuellement, un petit local à matériels et vestiaires-douches.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, je vous demande de m'autoriser à solliciter de la Jeunesse et des Sports une subvention de 85 % du montant du détail estimatif établi par l'architecte.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

D. Denis le 28 mai 1940

P. le Prêtre

Le Secrétaire Général

Signé: Ph. Kestler

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Signé: Ch. Vergereau